



HAL
open science

Étude de l'amélioration d'un système de gestion de l'information au sein de la fondation Alliance Française

Janeth Vargas

► **To cite this version:**

Janeth Vargas. Étude de l'amélioration d'un système de gestion de l'information au sein de la fondation Alliance Française. Sciences de l'information et de la communication. 2011. dumas-01581511

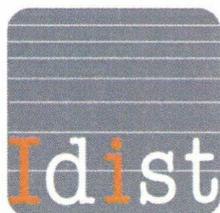
HAL Id: dumas-01581511

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01581511>

Submitted on 4 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Janeth Vargas

MASTER 2, MENTION ICCD
(parcours IDEMM : Ingénierie documentaire, édition et médiation multimédia)

MÉMOIRE DE STAGE
Mission effectuée du 28.05.2011 au 30.09.2011

À
LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE
Paris

**ETUDE DE L'AMELIORATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DE
L'INFORMATION AU SEIN DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE**

Sous la direction de :

Mme A. TONA (tuteur professionnel)

Mme. H. SIMONNET (responsable de stage)

Soutenu le 14 septembre de 2011 à l'UFR IDIST

Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois)
BP 60 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Année Universitaire 2010 /2011

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier toute l'équipe de la Fondation Alliance française de son accueil durant toute la durée du stage, ainsi que Mlle. Hélène Simonnet, pour m'avoir donné l'opportunité de faire le stage dans cette institution.

Je souhaite également témoigner ma gratitude à mon tuteur de stage, Mme Agnieszka Tona, pour son aide et ses conseils.

J'aimerais enfin remercier mes camarades de promotion du Master 2 pour m'avoir apporté leur soutien lorsque j'en ai eu besoin.

TABLE DE MATIERES

I. INTRODUCTION

II. PRÉSENTATION DU CONTEXTE DU STAGE

2.1 La Fondation Alliance française

2.2 2.1.1 Mission et Objectifs

2.3 2.1.2 Zones et domaines d'intervention

2.4 2.1.3 Organisation et Organigramme

2.5

2.6 Le Service d'Information, Documentation et Archives

3 2.2.1 Mission et Objectifs

3.1 2.2.2 Zones et domaines d'intervention

3.2 2.2.3 Organisation

3.3

2.3 Mission et problématique

III. ETUDE DE L'AMELIORATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION AU SEIN DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE

3.1 Méthodologie

2.1.1 Analyse de l'existant

3.1.2 Analyse de besoins

3.1.3 Etude du marché

3.1.3.1 Etude d'un projet similaire

3.1.3.2 Etude fonctionnelle d'outils de Gestion de Bases de Données

3.2 Propositions pour l'amélioration du système de gestion de l'information

2.1.1 Création de nouveaux profils d'utilisateurs

2.1.2 Ajouts de nouvelles fonctionnalités à la base de données existante

2.1.3 Spécifications techniques

2.1.4

CONCLUSION

BILIOGRAPHIE

Annexes

I

INTRODUCTION

À l'issue de notre deuxième année de Master ICCD¹, spécialité en Sciences de l'Information et du Document, parcours IDEMM², nous devons effectuer un stage de 4 à 6 mois au sein d'une entreprise afin de mettre en pratique les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de l'année universitaire.

J'ai donc choisi d'effectuer mon stage à la Fondation Alliance française qui grâce à mes expériences passées au Pérou, m'a donnée l'opportunité de travailler dans l'institution, notamment à l'Alliance française de Lima.

Cet organisme m'intéresse aux niveaux des échanges interculturels. En effet j'ai une attirance pour la culture et la langue française c'est pour cela que j'ai choisi d'étudier un master dans ce pays et de faire un stage dans cette prestigieuse institution.

Plusieurs missions m'ont été confiées pendant mon séjour de 5 mois à la Fondation Alliance française, plus spécifiquement, dans le service d'Information, Documentation et Archives.

La Fondation Alliance française est une institution reconnue d'utilité publique, riche d'un réseau de près de mille Alliances qui sont des associations de droit local. Les Alliances françaises, associations à but non lucratif, ont pour objectif de promouvoir la langue et la culture françaises à travers le monde. La Fondation coordonne la bonne gouvernance des Alliances françaises, elle dispose d'experts organisés par zones géographiques, capables de réagir et de conseiller une Alliance française quand elle rencontre des difficultés. Elle est aussi en charge de reconnaître les nouvelles Alliances à travers des statuts.

C'est dans le service d'Information, Documentation et Archives que j'ai effectué mon stage pendant 5 mois. Ce service est responsable de la conservation des informations relatives à tout son réseau, ainsi qu'à la Fondation elle-même. Lorsqu'il en est fait la demande, les informations peuvent être communiquées au personnel de la Fondation, au réseau, aux

¹ Mention Information Communication Culture et Document

étudiants ou encore aux chercheurs.

Parmi les missions qui m'ont été confiées au sein de la Fondation, j'ai notamment participé à la veille des revues de presse hebdomadaires, c'est-à-dire, à l'alimentation presse de l'institution ; et web invisible³ pour compléter le fonds documentaires et d'archives. J'ai également coopéré à un projet de la promotion du service d'Information, Documentation et Archives avec la élaboration des plaquettes de promotion ; et, à la gestion de la photothèque à travers de la numérisation et les retouche des photos, missions au cours desquelles j'ai pu mettre en pratique les différents outils manipulés durant mon parcours universitaire tels que les logiciels Photoshop, Adobe Illustrator, entre autres.

Ma principale mission consistait à mettre en place un projet d'externalisation et l'amélioration de base de données en MySQL et de la plateforme de travail en ligne, en extranet pour travailler avec le réseau des Alliances françaises. Avec l'évolution de cette nouvelle plateforme les objectifs de l'institution pourront être atteints et réalisés de manière plus efficace.

En outre : pour la partie événementielle, à travers de la création de nouveaux formulaires, il pourra améliorer l'organisation d'événements à travers l'inscription en ligne des participants ou permettra aux utilisateurs de rester informé avec le calendrier des nouveaux événements à venir.

Du point de vue administratif, cette plateforme pourra coordonner la situation actuelle de chaque Alliance grâce à des données, actualisées chaque année par le responsable de chaque Alliance et accessibles à toutes les Alliances du réseau.

Enfin au niveau de la communication, le personnel de la Fondation pourra rester en contact avec le réseau à travers d'un forum en ligne.

Actuellement la Fondation fonctionne avec une base de données, mais les Alliances françaises se développent jour après jour, il est donc nécessaire de faire évoluer cet outil de communication en adéquation avec le développement de l'institution.

Ce mémoire vise à expliquer et partager le projet d'amélioration de la base de données documentaire de l'institution et de l'espace collaboratif en extranet.

² Ingénierie documentaire, édition et médiation multimédia

³ La méthodologie de travail sur le web invisible a consisté en la recherche d'information en ligne liées à la Fondation Alliance française comme des anciens bulletins, de photos d'événements pendant la deuxième guerre mondiale, entre autres, qui n-ont pas été accessibles via les moteurs de recherche classiques généralistes comme Google ou Yahoo.

Dans le chapitre II, nous présenterons le contexte dans lequel c'est effectué le stage, c'est-à-dire, la description du fonctionnement de la Fondation Alliance française, plus spécifiquement celle du service d'Information, Documentation et Archives.

Enfin, nous aborderons dans le chapitre III, le projet à réaliser et les améliorations technologiques à apporter à la plateforme de travail de l'institution. Nous commencerons en expliquant la méthodologie, avec l'analyse de l'existant et les besoins du personnel de la Fondation Alliance française pour après, proposer la mise en place d'un nouveau système de gestion des données.

II PRÉSENTATION DU CONTEXTE DU STAGE

2.1 La Fondation Alliance française

Avant de parler sur la Fondation je voudrais expliquer ici qu'est que ce une 'Alliance française.

L'alliance française est une association à but non lucratif avec le principal objectif de diffuser la langue française. La premier Alliance française, a été fonde en 1883 à Paris. Aujourd'hui après plus d'un siècle de création on compte actuellement avec 964 Alliances françaises dans le monde ce qui représente aujourd'hui le premier réseau culturel mondial dans 136 pays sur les cinq continents (voir Annexe n 4).

L'alliance française a pour missions « d'enseigner la langue française dans le monde, d'organiser des manifestations culturelles, de rassembler à l'étranger les amis de la France afin de maintenir o de développer la pratique de la langue française et le goût des cultures francophones ⁴».

Ce grand réseau des Alliances françaises est difficile à gérer pour la quantité des alliances dans le monde lesquelles sont toujours en train d'expansion dans le monde

Ce grand réseau des alliances françaises est coordonné et développé par la Fondation Alliance française, fondation qui a été crée en janvier 2008 qui assume dans la continuité les responsabilités et les objectifs des Alliances françaises.

Elle est considérée « la référence morale et juridique des Alliances ». Elle est ainsi chargée de la création des nouvelles Alliances à travers le monde après approbation de ses statuts par le Conseil d'administration de la Fondation Alliance française.

•⁴ Alliance française (2010).Création d'une Alliance française. Paris: VADE-MECUM du Directeur, 18-19.

La difficulté de coordonner ce réseau, à cause de la grande quantité des Alliances françaises qui se trouvent dans tous les continents, la Fondation Alliance française donne mandat à des délégués généraux pour la représenter et coordonner dans leurs pays d'affectation.

2.1 2.1.1 Mission et Objectifs

La Fondation Alliance française s'est donnée trois missions principales⁵ :

Gouvernance des Alliances:

La Fondation Alliance française garantit la bonne gouvernance des Alliances. Elle dispose d'experts répartis par zones géographiques, capables d'orienter, de conseiller et de réagir quand une Alliance française se trouve en difficulté.

Assurer l'enseignement de la langue française:

La Fondation Alliance française remplit une mission d'intérêt général qui touche au domaine social, éducatif et culturel. Les Alliances françaises ont besoin d'aide pour accueillir un plus grand nombre d'étudiants; c'est grâce à l'appui financier de grands donateurs qu'il lui est possible de réaliser ses missions et de poursuivre son développement. Chaque année apparaissent des nouvelles alliances

Promouvoir la diversité culturelle:

Les Alliances françaises font non seulement la promotion de la culture, elles diffusent et font connaître les cultures étrangères en France, mais aussi elles mettent à l'honneur la culture du pays qui les accueille à travers des différents événements, tels que des expositions d'art et des concerts de musique.

La Fondation Alliance française compte aussi avec quatre objectifs importants:

⁵ Fondation Alliance française. *L'alliance française*. Paris , Kubis Print, 2010

La professionnalisation:

Avec la professionnalisation on cherche l'amélioration de tous les services offerts au public. Il s'agit de développer des pratiques d'études du marché, c'est-à-dire, d'enrichir l'offre des cours et de mettre en place des procédures modernes de gestion d'évaluation.

L'amélioration de la gouvernance:

Elle vise à améliorer les rôles et fonctions de tous les responsables principaux des Alliances, tels que les présidents, les administrateurs et directeurs. Elle est fait a travers des revisions générales des statuts ou créations des nouvelles démarches de qualités, un référentiel de 200 indicateurs répartis en huit parties : pédagogie et enseignement, centre de ressources et documentation, communication/marketing et relation client, ressources humaines, gestion comptable et financière, locaux, gestion des activités culturelles et gouvernance.

La mutualisation des compétences:

Elle souhaite devenir un pôle de liaison pour permettre aux Alliances échanger leurs expériences et leurs informations. Elle est chargée de récolter des fonds afin de garantir la continuité des Alliances.

Au-delà de son activité centrale de coordination, de conseil et d'appui, la Fondation s'efforce de faciliter sa communication vers tout réseau.

2.1 2.1.2 Zones et domaines d'intervention

2.2

L'alliance française est considérée un des plus grands et importants réseaux qui existent dans le monde. Actuellement il compte avec 964 Alliances françaises en 136 pays dans tous les continents qui donnent des cours de français à plus de 500 000 élèves du monde.

Zones	Nombre de pays		Nombre d'étudiants		Évolution sur 2008
	2008	2009	2008	2009	
Afrique/Océanie Indien	36	38	76152	83163	8,43%
Amérique du Nord	2	2	41889	36128	-15,97%
Amérique latine	19	19	172395	150 785 (165 065)	- 13,03 % (- 4,8 %)
Antilles/ Caraïbes	14	14	15896	18890	15,85%
Asie	24	24	86185	99134	19,75%
Europe	32	33	86711	88801	7,56%
Océanie	6	6	13223	15481	18,99%
Total	133	136	492461	492 382 (506 662)	- 0,01 % (+2,88 %)

Selon de rapport 2009 de la Fondation Alliance française, l'Amérique Latine est le continent qui a le plus grand nombre d'élèves pendant les années 2008 et 2009, avec 165 065 élèves; après Asie, avec 99 134 élèves.

La Fondation Alliance française donne une attention particulière au continent ou l'intérêt pour apprendre la langue française est majeur et fait l'effort pour faciliter la communication en diminuant le problème géographique avec la création des différents outils de communication.

2.1 2.1.3 Organisation et Organigramme

La Organisation et Organigramme de la Fondation Alliance française est divisé de ma façon suivante:

Le Conseil d'Administration de la Fondation Alliance française

Le Conseil d'Administration de la Fondation se compose de seize membres lesquels sont repartis en quatre collèges élus:

- Collège fondateurs: Il est composé de quatre membres: le Président de l'Alliance française de Paris Ile de France, ainsi que trois Présidents en exercice dans les Alliance françaises dans le monde.

- Collège membres de droit: Il est composée de quatre membres de droit: Le ministre de l'Intérieur, le Ministre d' Affaires Étrangères et Européennes, un Secrétaire perpétuel de l'Académie française, un Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie;

- Collège des personnalités qualifiées: ce troisième collège est composé de quatre personnalités qualifiées choisies pour leur compétence en matière culturelle, entre eux, l'ancien président-directeur général de TV5 Monde et un directeur général de société.

- Collège des amis de l'Alliance française: il est conformé par le Président du directoire du CIC, le président-directeur général du Cordon Bleu, la directrice générale de la Fondation Total et l'ancien président-directeur général du groupe Paribas

En plus, il compte un Président d'honneur de la Fondation Alliance française qui est l'actuel, Président de la République, Nicolas Sarkozy.

Organigramme de la Fondation Alliance française (voir en annexe)

L'équipe de la Fondation Alliance française se compose de quatorze personnes divisées en deux catégories: le Comité de Direction, qui est composé par le Service Administratif, le Service de Communication et Développement, le Service de Ressources Humaines et par trois responsables de zones qui sont le Délégué d'Amérique du Nord et Océanie, le Délégué d'Asie et d'Europe et le Délégué d'Afrique et d'Amérique latine.

Le deuxième groupe est appelé « Fonction Support »; il est constitué par l'assistante du Secrétaire Général et du Président, par le service d'Information, Documentation et Archives, le service d'Accueil, par le service de Communication et Développement, par le service web et par le service Culturel.

2.1 Le Service d'Information, Documentation et Archives

Le service d'Information, Documentation et Archives (SID) a été créé en janvier 2000 sous la Direction des relations internationales de l'Alliance française de Paris. Le SID gère l'Information, la Documentation et les Archives de la Fondation Alliance française mais surtout celle des Alliances françaises dans le monde depuis 1883.

Il contient un ensemble de documents conçus par les Alliances françaises entre 1883 et 2002, des documents qui proviennent de la communication de la Fondation Alliance française avec les différentes Alliances françaises et de leurs partenaires. L'information est gérée, collectée et diffusée par le SID.

Cela constitue le plus important fond de documentation pour les Alliances françaises. Il contient les projets et rapports faits dans toutes les Alliances françaises du monde.

La Fondation Alliance française, à travers de son service de Documentation, Information et Archives ont la responsabilité informative et de documentation de tout le réseau à travers de la centralisation de l'information dans son Fonds afin de faciliter la bonne gouvernance des Alliances françaises.

Néanmoins le service d'Information, Documentation et Archives présente plusieurs difficultés, qui seront abordées dans la partie « Analyse de l'existant », lesquelles ne permettent pas un efficace service aux usagers. Le manque d'une bonne gestion de centralisation de l'information difficulté le partage, la collecte et centralisation d'information entre la Fondation et les Alliances d'une manière plus rapide.

Afin d'améliorer la gestion de l'information dans la Fondation, le Service d'Information, Documentation et Archives a été chargée de réfléchir à l'amélioration de la plateforme de travail collaborative en ligne.

Années précédents, le Service d'Information, Documentation et Archives a été conformé par 3 personnes, aujourd'hui le nombre des responsables a été diminué à une.

Actuellement, le Service d'Information, Documentation et Archive est à charge d'une professionnel Documentaliste qui travaille dans le poste depuis trois ans.

2 2.2.1 Mission et Objectifs

3

La principale mission du service d'Information, Documentation et Archives est de:
« Fournir aux usagers des éléments de connaissance qu'ils désirent posséder sur l'histoire et l'activité d'une Alliance française ».

Le service de documentation regroupe un ensemble de documents envoyés au siège de la Fondation Alliance française. Ces documents, provenant principalement des différents Alliances françaises qui sont gérés et collectés;

Le service d'Information, Documentation et Archives compte avec deux grands objectifs:

La Conservation:

Retarder le phénomène de vieillissement des documents d'archives des alliances françaises en créant et maintenant des conditions optimales pour la conservation de documents.

Être en possession de ces diverses informations permet en conséquence de mieux évaluer le travail et les activités d'une Alliance française.

La Diffusion:

Le service doit mettre à disposition l'information pour qu'elle soit exploitée au maximum lors d'entretien, de recherche lors de mission.

Le service doit se définir comme un système d'information performant assurant la gestion et la communication aux usagers.

2.1 2.2.2 Zones d'intervention

Le Service d'Information, Documentation et Archives donne ses services à tout le personnel qui sont partie du réseau des Alliances françaises du monde dans tous les continents.

Les types d'usagers sont divisés en 3:

Le personnel de la Fondation

Le personnel qui travaille à la Fondation Alliance française est composé de 14 personnes et de trois stagiaires. Le fonds récent permet d'optimiser l'information entre le réseau et l'organisme.

Le personnel en mouvement

Le service d'Information, Documentation et Archives met à disposition l'information⁵

nécessaire aux nouveaux partants⁶ dans le réseau mondial des Alliances françaises.

Étudiants / Chercheurs

Dans le cadre de thèses ou de travaux de publication, les étudiants et chercheurs peuvent consulter le service d'archives de la Fondation à titre gracieux après en avoir formulé la demande.

2.1 2.2.3 Organisation

Afin d'assurer la bonne diffusion de l'information, la documentation du Service d'Information, Documentation et Archives est divisée de la façon suivante:

- Fonds de publication de l'Alliance française :

Il contient des documents à partir de 1883 à 1980 publiés par l'Alliance française de Paris. Ils se composent de Bulletins et Revues de l'Alliance française et des Bulletins pédagogiques.

- Le Fonds Russe:

Il contient des documents à partir de 1883 à 1940. Ce fonds a été récupéré par l'armée rouge à Moscou après d'être volés par les nazis pendant la seconde guerre mondiale

- Les archives de Fleurus:

Il contient les informations sur les Alliances de 1947 à 2002, il contient principalement des rapports, immobiliers, de correspondances, des documents comptables, des informations sur les activités culturelles, pédagogiques des Alliances du monde.

- Fonds Info-Doc :

Ce sont des documents récents, à partir 2003 en version papier et en version numérique. Ces données sont uniquement consultables par les membres de la Fondation.

2.1 Mission et problématique

2.2

La Fondation Alliance française est une organisation qui a pour mission de transmettre et partager de nombreux flux d'information vers le réseau des Alliances

⁶ Les nouveaux partants sont des expatriés pendant deux ou quatre ans nommés soit par le Ministère des Affaires Étrangères, soit par le Ministère d'Éducation Nationale et par la Fondation Alliance française. Ils peuvent être soit

françaises du monde. Elle compte près de mille Alliances françaises dans plus de 130 pays.

Actuellement la Fondation travaille avec une base de données pour gérer quelques unes de ces informations mais cette base de données est insuffisante pour gérer la quantité de flux d'informations à transmettre. Cela rend difficile, à la fois, le travail du Service d'Information, Documentation et Archives pour la difficulté de centraliser et gérer une partie de l'information qui est important pour tout le réseaux. De ce fait, il est nécessaire d'améliorer la base existante afin de mieux gérer le flux d'information, toute en réduisant les fautes de saisie durant le recopiage des données. Il est nécessaire de mettre en place une structure chargée de l'information dans tout le réseau des Alliances.

La conception de cette nouvelle plateforme en ligne visera à améliorer le travail de la Fondation Alliance française qui fonctionne comme « tête » de tout le réseau des Alliances.

La plateforme de travail est importante pour :

- La centralisation de l'information : elle doit permettre de centraliser l'information et son échange en ligne, de manière immédiate vers tous les réseaux des Alliances en éliminant ainsi le problème de la barrière géographique avec les Alliances et les Délégations générales.
- La communication et diffusion : cette plateforme devra faciliter la diffusion d'information administrative en ligne et la communication vers le réseau des Alliances. Elle proposera des outils qui vont faciliter la communication en ligne, comme, par exemple, le forum qui va permettre une meilleure communication entre le personnel de la Fondation et les responsables des Alliances.
- Le partage et le travail collaboratif : les principales informations administratives de toutes les Alliances seront disponibles en ligne et accessibles à tout le réseau de manière plus rapide et plus efficace.

- Le stockage : la base de données permettra l'alimentation en ligne de l'information. Les formulaires remplis en ligne arriveront de manière automatique et seront consultés à travers la base de données de l'institution via l'intranet

- Le droit d'accès : toute l'information que possède la Fondation Alliance française n'est pas accessible à tout le réseau. Cette option permettra de cibler l'information selon les besoins de chaque utilisateur, pour cela, on a identifié quatre profils d'utilisateurs pour limiter certains accès à la base. (Voir la partie « Profil d'utilisateurs »)

Au niveau administrateur, cette nouvelle plateforme aidera, entre autres, à mieux gérer l'information en améliorant la correction des erreurs, les révisions et les modifications du contenu de la base et le stockage sécurisé en ligne des documents. La base de données sera ainsi rendue plus fiable.

III

ETUDE DE L'AMELIORATION D'UN SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION AU SEIN DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE

3.1 Méthodologie

Le travail sera développé à travers une analyse de l'existant, c'est-à-dire, une 'analyse de ce qu'il y a actuellement dans la Fondation, spécifiquement, des outils présents qui facilitent la gestion de l'information; une analyse de besoins, par rapport à la gestion de l'information au sein de l'entreprise; et une étude du marché, à travers de l'explication d'un similaire fait dans un autre organisme existant.

2.1.1 Dans cette partie, je voudrais montrer quelques définitions techniques indispensables.

2.1.2

- Plateforme de Travail: une plateforme de travail «c'est un espace numérique de travail désigne un dispositif global fournissant à un usager un point d'accès à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et des services numériques en rapport avec son activité. Il est un point d'entrée pour accéder au système d'information de l'établissement ou de l'école ».⁷

Une seconde définition : c'est le service en ligne accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à l'Internet qui assemble les services numériques adaptés aux catégories d'utilisateurs : s'informer, produire des informations, consulter des ressources, organiser son travail, communiquer, travailler seul ou en groupe, apprendre, accompagner la scolarité de ses enfants, etc.

- Intranet et Extranet: le concept d'Intranet permet à une entreprise de déployer, pour son personnel, des applications et des outils utilisant les protocoles d'Internet. Un Intranet s'appuie sur l'infrastructure du réseau de l'entreprise et propose à ses membres des services semblables à ceux d'Internet mais inaccessibles de l'extérieur. Lorsque l'entreprise est installée sur plusieurs lieux géographiques, l'Intranet doit protéger ses liaisons inter-sites contre les intrusions. On parle d'Extranet lorsque l'entreprise échange de façon sécurisée avec ses fournisseurs, ses partenaires ou ses clients, des informations à l'aide des protocoles d'Internet. Un extranet est en fait une généralisation de l'intranet. »⁸

2.1.1- Base de Données: c'est un lot d'informations stockées dans un dispositif informatique. Les technologies existantes permettent d'organiser et de structurer la base de données de manière à pouvoir facilement manipuler le contenu et stocker efficacement

⁷Ministère français de l'Éducation nationale. Une première définition issue du SDET. Récupéré le 18 juillet 2011 du site de l'auteur: http://trf.education.gouv.fr/pub/educnet/chrgt/sdet/SDET_v2.0.pdf

⁸ Enciclopedia Universalis. Internet: consulte le...<http://www.universalis.fr/encyclopedie/internet-histoire/>

de très grandes quantités d'informations.⁹

2.1.2

2.1.3 Analyse de l'existant

2.1.4 Le Service d'Information, Documentation et Archives compte avec information en format papier et format numérique dans son fonds. Le grand nombre d'information se trouve en format papier laquelle est accessible pour l'utilisateur qui a la facilité de se déplacer dans le local de la Fondation Alliance française afin de consulter la documentation.

2.1.5 Pour les usagers qui se trouvent loin de la fondation et dans lequel son accès à la Fondation est presque impossible, le service d'Information, Documentation et Archives peut partager d'information en format numérique ou des documentation envoyés par service postale.

2.1.6 Le type d'utilisateur plus fréquentes dans les alliances, sont les futures directeurs des Alliances françaises. Le type d'information plus utilisée son les statuts, questionnaires et démarches de qualités. les questionnaires et demandes de professionnalisation lesquelles seront expliquées dans la partie « analyse des besoins ». Quelque information se trouve dans la base données mais il doit être mise à jour de manière suivant.

2.1.7 Pendant le temps de stage dans le Service d'Information, Documentation et Archives j'ai pu me rendre compte que la majeure quantité du temps est passé dans les travaux liés à la mise à jour de la base de données ou à répondre les demandes d'information liées au sujets parles dessus.

2.1.8 Les limitations qui possèdent la base de données existante ne permettent pas donner un service de manière efficace.

2.1.9 Afin de mieux donner ses services, le Service d'Information, Documentation et Archives compte avec les outils de communication suivants:

2.1.10 Plaquettes :

2.1.11 Il contient la présentation générale du service d'information, entre eux, sur le type d'information qu'il y a dans le fonds et la procédure à faire pour la demande documentaire. Ils se trouvent en format papier et numérisée accessibles à travers

2.1.1⁹ Business Intelligence Lowdown: Top 10 Largest Databases in the World: la base de données de YouTube contient plus de 100 millions de vidéos.

du site de la Fondation Alliance française.

2.1.12 Site d'internet:

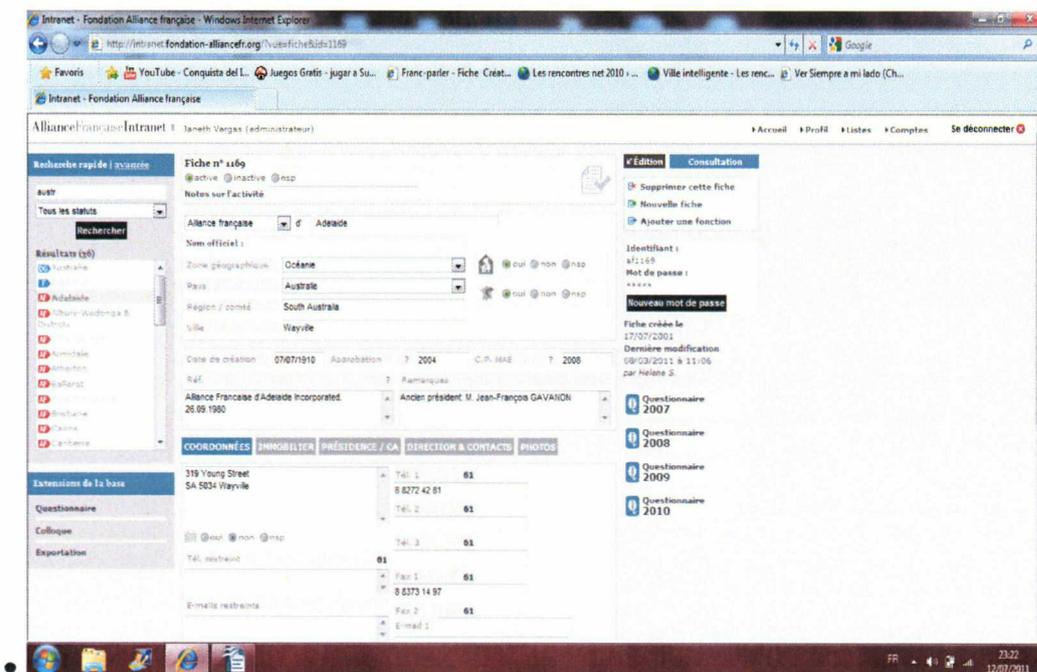
2.1.13 Il est possible d'accéder. Le Service d'Information, Documentation et Archives n'ont pas encore une espace réservée dans le site afin d'expliquer leur service, seulement est possible accéder aux plaquettes en format numérique à travers de la rubrique « Boite d'outils »

2.1.14 E mail Outlook et téléphone la Fondation:

2.1.15 Le grand nombre des communications avec les usagers est fait a travers du courrier électronique et aux annexes du personnel de la Fondation Alliance française.

2.1.16 Base de données:

2.1.17 Le Service d'Information, communication et Archives a actuellement une base de données en MySQL qui est utilisée actuellement par tout la Fondation Alliance française. Cette base de données a pour but de gérer les informations générales concernant toutes les Alliances. Autrefois sur Filemaker, elle est depuis 2008 en MySQL.



3.1.1.1 Structure Actuelle de la Base

La Première partie de la base de données en MySQL est constituée:

•**Table Alliance française:** c'est une table qui contient toute l'information qui a été remplie pour chaque Alliance (mise à jour par le questionnaire en ligne), d'information générale des Alliances actives (ouvertes) et des Alliances inactives (fermées, qui n'existent plus mais qui demeurent archivées). Pour l'identifier elle contient un numéro individuel qui est assigné de manière automatique à chaque Alliance française et des informations géographiques sur sa localisation. Ces données ont été importées de la précédent base de données Filemaker.

•Chaque fiche contient :

-Coordonnées générales : des informations sur l'adresse, téléphone, courriels;

Situation statutaire, coordonnées sur la date de création et approbation de l'Alliance par la Fondation Alliance française;

Immobilier, des informations générales de l'immeuble : propriétaire/locataire, surface, nombre de classe...);

Conseil d'administration, direction et personnel des Alliances; des informations sur son adresse personnel, téléphone portable, courriel;

Photothèque, photos de façades de chaque Alliance française. Une partie de ce site est consultable en ligne par tout le publique sur le site de la Fondation.

-Fiche de Contact : des coordonnées de contact du Comité d'administration et de l'équipe de direction des Alliances françaises.

-Données statistiques (issues du questionnaire)

Élément financier, fonds provenant de donateurs, subvention de professionnalisation, subventions d'investissements d'immobilier. (Voir graphique)

Élément financier

Eléments financiers		
Produits d'enseignement	3261909	€
Produits de l'activité culturelle et médiathèque	72641	€
Fonds provenant de donateurs privés	47771	€
Autres produits	176182	€
Subvention de fonctionnement MARE	41450	€
Subvention de professionnalisation	4800	€
Subvention PAF	0	€
Subvention d'investissement immobilier	0	€
Autres subventions publiques	0	€
Emprunts (total)	0	€
Personnel enseignant	1279077	€
Personnel administratif et de service	502273	€
Autres frais de personnel	7807	€
Dépenses fixes	344769	€
Dépenses variables	1444788	€
Dépenses d'investissement et remboursement d'emprunts	0	€
Autofinancement	100	%
Trésorerie	762370	€
Monnaie		
Taux de change		
Conseil d'administration		
Nombre d'administrateurs	15	
Le personnel de l'alliance		
Nombre d'administratifs	66	

Enseignement, nombre étudiants cours de français, nombre d'inscription cours de français, nombre d'heures d'enseignements cours français.

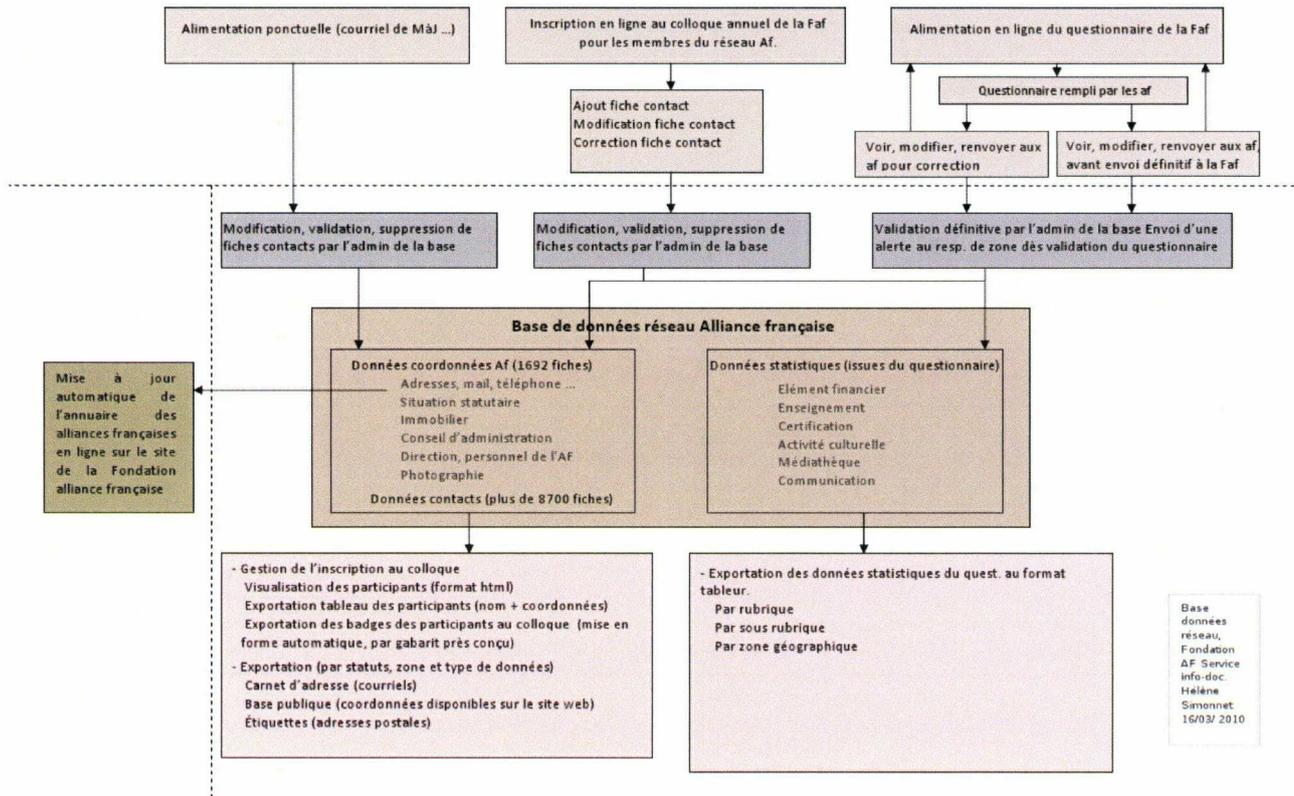
Certification, nombre de candidats par type de certification.

Activité culturelle, programmation culturelle, festivals locaux, actions culturelles, budget culturel.

Médiathèque, budget annuel, surface, nombre d'employés, formation du responsable, nombre de prêts annuels...

Communication, supports d'information, actions de promotion.

Fonctionnement Base de données réseaux



3.1.1.2 La Plateforme de travail

1Gestion d'inscription au colloque : cet événement annuel gère les inscriptions de tout le réseau. Un formulaire en ligne est disponible aux Alliances en interne. Cela permet d'exporter les données comme le nombre de participants ou nombre d'inscrits aux ateliers et faire de manière automatique des badges et fiches de contact afin d'améliorer la communication avec les futurs participants.

1Questionnaire : Il est ainsi divisé :

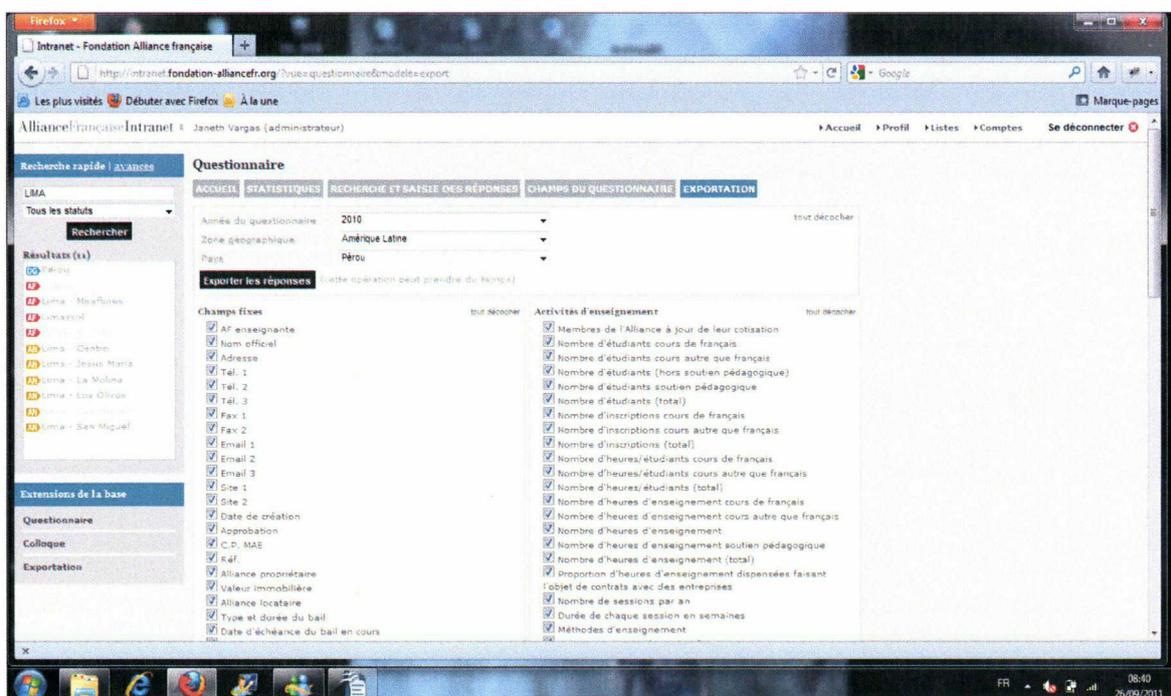
- **Accueil :** indicateurs sur le nombre d'Alliances françaises par an, les dernières Alliances françaises qui ont rempli le questionnaire et les fiches de contact modifiées.
- **Statistiques :** information financière des Alliances françaises, les activités d'enseignement, certifications et événements culturels. Il permet d'avoir une vue générale de l'activité des Alliances.
- **Recherche et saisie de réponses :** partie utilisée uniquement par l'administrateur de la

base. Ce champ permet de faire une recherche de questionnaire par année et de faire si nécessaire des modifications sur les champs.

- **Champs du questionnaire** : onglet lisible par l'administrateur de la base, qui permet de faire des modifications sur le contenu des champs du questionnaire.

- **Exportation** : cette partie est accessible au personnel de la Fondation. Cette fonction permet de consulter l'information par année des questionnaires, par zone géographique et par pays. Une exportation au format Excel est possible, selon de besoin de chaque utilisateur.

- Exportation des données statistiques du questionnaire: sous un format tableau. Il est possible le trier par rubriques ou bien par zones géographiques



Exportation du Questionnaire

3.1.2 Analyse de besoins

Afin de mieux coordonner et développer tout le réseau des Alliances françaises. La Fondation Alliance française a besoin d'une évolution de la base de données existants qui peut récolter des informations suivantes :

- Information concernant la démarche qualité : il s'agit d'un référentiel de 200 indicateurs répartis en huit parties : pédagogie et enseignement, centre de ressources et

documentation, communication/marketing et relation client, ressources humaines, gestion comptable et financière, locaux, gestion des activités culturelles et gouvernance. Ces éléments doivent être applicables à toutes les Alliances françaises dans le monde. Les responsables des alliances françaises auront cette information plus accessible sans nécessité de se déplacer géographiquement.

- Information concernant les statuts : chaque Alliance française du monde dispose de statuts qui sont validés par son Conseil d'Administration et qui doivent être en accord avec les statuts de la Fondation Alliance française. Ainsi, les Alliances françaises ont un statut qui doit à la fois s'adapter aux particularités de droit local et s'implanter dans le monde entier.

- Information concernant la professionnalisation: l'Alliance française prend grand soin de ces personnels des Alliances. Pour cette raison, les demandes de formation du réseau devraient être faites par le biais d'un formulaire en ligne.

- Information concernant les questionnaires des Alliances : le questionnaire contient de l'information générale et détaillée de chaque Alliance française, comme par exemple, le personnel, des données sur l'immobilier, les statuts, les coordonnées postales...Le questionnaire existe déjà dans la base de données actuelle.

- Information concernant le concours photo: chaque année, les Alliances françaises, via la Fondation Alliance française, organisent un concours de photos. Le concours est important et regroupe beaucoup de participants à travers le monde entier. La nouvelle plateforme devra faciliter les inscriptions et le suivi de ce concours.

- Information concernant le colloque: le colloque des Alliances françaises est organisé tous les ans par la Fondation Alliance française. Les informations portant sur le colloque concernent toutes les données liées à l'inscription et au suivi des participants jusqu'au jour de l'événement. Elles sont récupérées grâce à un formulaire qui doit être rempli en ligne.

Ces différents types d'information devraient être récupérables via un formulaire à remplir disponible en ligne. Certains de ces formulaires existent déjà dans la base actuelle : les questionnaires des Alliances et du colloque. D'autres formulaires restent à créer : le questionnaire démarche qualité, le questionnaire statuts, le questionnaire professionnalisation et le questionnaire concours photo lesquels seraient alors accessibles à tout le réseau.

La Plateforme

Éléments à ajouter : pour la Plateforme de travail collaboratif en ligne

- Extension de la base de données en MySQL : la base comprendra les options de recherche et exportation. De nouvelles options de recherche dans la base doivent permettre de faire des recherches simples mais aussi des recherches plus spécifiques, il doit être possible par exemple, de rechercher par différents types de formulaire : questionnaires, colloques, démarche qualité, etc.

-

- Comptabilité des Délégations généraux et de la Fondation Alliance française : ce type d'information contiendra la partie comptable des Alliances françaises qui pourra être consultable uniquement par un Délégué général. Alors, l'un des buts de la plateforme est faciliter la consultation d'information sur les Alliances à tout le réseau mais, cette information ne nous semble pas pertinente à mettre en ligne étant donné le peu de consultation à venir.

-

- Amplifier l'accès de la base aux réseaux des Alliances : mise à disposition de la documentation technique, par exemple, les formulaires en ligne (questionnaires) ou toutes les Alliances auraient accès aux coordonnées généraux de chaque Alliance.

-

- Définir les paramètres dans le remplissage des questionnaires : afin d'éviter des erreurs de saisie et perdre du temps jusqu'au moment de la validation du questionnaire avec un droit d'accès par profils utilisateurs à travers d'une authentification. Cette définition va permettre de normaliser le remplissage en ligne de l'information, par exemple la saisie des questionnaires afin de minimiser les erreurs de saisie et par conséquent, pour réduire le travail de correction de ces erreurs.

- Nouveaux outils : de nouveaux outils seront ajoutées à la plateforme comme, par exemple, l'exportation de la base en format Excel, des questionnaires des Alliances ou encore la modification en ligne.

- Calendrier : cet outil permettra de rester informé sur les dates des principaux événements de la Fondation Alliance française. Il serait intéressant de le proposer en format récupérable sur Outlook ou Google Calendar pour les directives des Alliances.

•**Salon Forum** : le personnel de la Fondation Alliance française, comme tout le réseau des Alliances françaises dans le monde pourra partager l'information liée aux Alliances françaises, soit des importants événements comme une inauguration ou anniversaire d'une nouvelle Alliance française, pour des questions, etc...

Nous sommes encore en attente de réflexion sur la pertinence de ce salon de forum, puisque maintenant, il est possible aussi de partager d'information avec le réseau sociaux Facebook vers un grand nombre des Alliances françaises de tout le monde

•**Boîte d'outils** :

Barre de recherche avancée : il doit permettre de faire la recherche plus spécifique par type de document, par exemple, une recherche concernant le colloque ou bien sur des questionnaires par année.

•**Exportation** : cette partie est utilisée par tous les utilisateurs. Elle permet d'exporter soit le carnet d'adresses des présidents, directeurs, délégués et autres personnalités, soit la base publique qui contient tous les coordonnées de toutes les Alliances, soit d'imprimer des étiquettes avec des coordonnées des Alliances françaises. Ces exports en Excel seront générés à partir des champs de la base de données, sous format PDF.

Point de réflexion :

•**Sécurisation à travers de paramètres** : l'accès doit être sécurisé car on offre un accès au système d'information de l'entreprise à travers l'identification de l'utilisateur.

•**Choix de la charte graphique** : il doit reprendre celui du site d'Internet de la Fondation Alliance française qui se trouve ici : <http://www.fondation-alliancefr.org/0-wp/>. (voir Charte graphique dans les annexes).

•**Personnel en charge de la plateforme**: réflexion de la personne ou personnes chargées de l'administration du site de la plateforme en ligne.

2.1.1 3.1.3 Étude du marché

2.1.2L'étude de marché est faite à travers des recherches de projets similaires dans le monde et l'analyses de principales bases de données open source dans le marché.

3.1.3.1 Étude d'un projet similaire

Plusieurs projets ont été appliqués dans les différentes entreprises publiques et privées à niveau mondial avec l'implantation des Bases de données et plateformes de travail collaboratif en ligne, ce qui permet de avoir des références par rapport à leurs expériences.

Après de regarder plusieurs projets liés à la mise en place d'une plateforme de travail, le projet de « Mise en place d'un extranet dans le cadre d'un réseau collaboratif », fait dans l'entreprise Videomuseum., se ressemble, en matière d'organisation à la Fondation Alliance française. Il a été fait dans le cadre d'une mémoire de stage pour obtenir le titre professionnel "Chef de projet en ingénierie documentaire".

Videomuseum c'est un réseau de musées et d'organismes gérant des collections d'art moderne et contemporain, entre eux, des musées nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux, et fondations afin de développer des méthodes et des outils utilisant les nouvelles technologies de traitement de l'information pour mieux diffuser la connaissance de leur patrimoine muséographique.

L'alliance française et l'entreprise Videomuseum ont la nécessité de mettre en place une plateforme de travail collaboratif en extranet afin de mieux se communiquer avec son réseau. Ce projet met l'importance dans l'étude contextuelle du projet, l'analyse de l'existant et analyse de besoins pour après réfléchir dans la structure de la nouvelle plateforme de travail collaboratif.

Pour l'entreprise Videomuseum, l'importance d'avoir une plateforme est pour le besoin de rester communiqués avec tout le réseau avec un dispositif qui peut aider à optimiser la communication.

Pour Videomuseum, le choix d'un dispositif utilisant les technologies Internet a permis de renforcer l'autonomie des acteurs du réseau. Ces technologies ont apporté la possibilité de construire des interfaces conviviales de communication et de collaboration en centralisant un ensemble de ressources, accessibles ainsi à distance.

Ils ont créé aussi des profils d'utilisateurs afin de garantir l'accès restreint et la confidentialité des données.

La procédure qu'ils ont utilisée est de, au début, s'informer de manière théorique, les notions liées au réseau collaboratifs, entre eux. les notions de dispositif, et les processus d'innovation à travers l'analyse du contexte.

Plus qu'une procédure, ils ont plus préoccupée pour faire une explication de l'analyse contextuelle de l'institution avant de mettre en marche me projet. Ils mettent importance en une analyse par prototype.

3.1.3.2 Étude fonctionnelle d'outils de Gestion de Bases de Données

Il existe plusieurs outils de Gestion de bases données dans les marchés, entre les plus importants sont: Access, FileMaker, Oracle, Sybase, PostgreSQL et MySQL., quelques unes sont open source et autres peuvent coûter plusieurs centaines de milliers d'euros, comme, par exemple, Oracle, Sybase destinés à stocker des millions d'enregistrements. La Fondation Alliance française ne compte pas avec des ressources suffisants pour pouvoir payer une base de donnée, pour cela, nous avons cible notre analyse comparatifs dans les bases de données open source.

•Analyses comparatif des outils de gestion de bases de données Open Source

NOM	DISPONIBILITE	VERSION	AVANTAGE	INCONVENIENTS
SAP DB (SAP)	Linux, Wndows, MacOSX, Unix	7.8.02.21	Une bonne alternative aux bases de données propriétaires.	Reprise par le groupe OpenSource SAP, pérennité difficile à évaluer. Pas d'héritage de table. Pas de vue matérialisée. Pas de partitionnement. Pas d'ordonnanceur intégré
Oracle	Linux, Wndows, Unix, MacOSX	11 R2	Richesse fonctionnelle. Fonction d'audit évoluée. Architecture Multi-	Réservé surtout a un usage professionnel dans le cadre de grosses bases de données et/ou de bases complexes.

			<p>Générationnelle (MGA) Services Web, support XML.</p> <p>Compression des données et des sauvegardes.</p>	Moins accessible.
Apache Derby	Linux,AIX,Windows	10.8.1.2	<p><u>Apache Derby est un SGBDR léger basé sur Java, et qui est conçu pour s'intégrer facilement dans toute application Java.</u></p>	Outils graphiques minimalistes.
PostgreSQL	Linux, Unix, MacOSX, Window	9	<p>Open source et gratuit.</p> <p>Fiable et simple d'utilisation.</p> <p>Très riche fonctionnellement, notions d'héritage de tables, multitude de modules. Simple d'utilisation et d'administration. Héritage de tables.</p>	<p>Sauvegardes peu évoluées.</p> <p>Supporte les bases de moyenne importance.</p> <p>Pas d'ordonnanceur intégré .</p> <p>Pas de requêtes récursives.</p>
MySQL	Linux, Windows, MacOSX, Unix, BSD, OS2	06/04/04	<p>Solution très courante en hébergement public.</p> <p>Très bonne intégration dans l'environnement Apache/PHP.</p> <p>OpenSource, Facilité de déploiement et de prise en</p>	<p>Ne supporte qu'une faible partie des standards SQL-92.</p> <p>Support incomplet des triggers et procédures stockées.</p> <p>Assez peu de richesse fonctionnelle.</p> <p>Manque de</p>

			main. Plusieurs moteurs de stockage adaptés aux différentes problématiques, configurable au niveau table.	robustesse avec de fortes volumétries. Pas d'héritage de table. Pas de sauvegarde consistante à chaud .
--	--	--	---	---

Il existe bien entendu d'autres SGBD, ils ont été considérés les plus connus.

Sur le marché, de nombreux produits sont disponibles, certains sont proposés par des éditeurs établis de longue date, d'autres sont le fruit du travail de communautés de développeurs ou de nouvelles sociétés. Nous avons opté pour continuer la base en MySQL car il propose de nombreux avantages si l'on se rapporte à notre expérience d'utilisation dans la dernière base de Données. Pour cela, nous avons opté pour l'amélioration de la base existante. En plus, la base de données MySQL est une des plus utilisées dans le monde.

3.2 Propositions pour l'amélioration du système de gestion de l'information

Base de données en MySQL: Ce système de gestion de base de données a été choisi pour les raisons suivantes¹⁰ :

- **Le coût** : MySQL est un logiciel open source, ce qui permet de économiser des frais de licence, de maintenance et d'assistance par rapport aux coûts des bases de données propriétaires.

La Fondation Alliance française ne dispose pas d'un important budget pour pouvoir le consacrer à l'acquisition d'un nouveau logiciel.

- **Sécurité** : MySQL est un logiciel largement utilisé, testé et installé actuellement dans nombreuses entreprises. Ce programme est mondialement reconnu, ce qui donne une confiance et une garantie nécessaires pour son implantation.

●¹⁰ MySQL. The world's most popular open source database. Présentation du système de bases de données. MySQL. Récupéré le 18 juillet 2011 du site de l'auteur : <http://dev.mysql.com/doc/refman/5.0/fr/what-is.html>

La Fondation possède, dans la base actuelle des données, des informations importantes et utiles pour les Responsables de Zones et les collaborateurs qui travaillent dans le réseau et demandent, de manière quotidienne, ces informations.

•Multi-utilisateur : ce système peut permettre à plusieurs utilisateurs d'utiliser la base de données simultanément, tout en limitant les droits d'accès de chacun afin de garantir l'intégrité des données. L'accès à la base de données de la Fondation est autorisé seulement pour les membres de la Fondation (voir type et profils d'utilisateurs).

•Flexibilité : le système possède une facilité d'utilisation et une conception simple à manipuler. Il est possible de l'adapter en fonction des besoins de chaque entreprise. C'est un logiciel modulable

Les propositions suivantes sont faites à base des besoins analysées et récoltes a partir des réunions avec les responsables des services dans la Fondation Alliance française. Entre eux, la création de nouveaux profils d'utilisateurs, les nouvelles fonctionnalités pour la base de données existante, et les spécifications techniques à suivre pour son amélioration.

3.2.1 Création de nouveaux profils d'utilisateurs

Il y aura quatre profils d'utilisateurs à différence aux deux qui existe actuellement. Ils seront les suivants:

•Délégués¹¹ : ce type d'utilisateur aura un accès particulier à certaines informations de la base de données qui ne seront pas accessibles à tous les utilisateurs :

-Accès aux questionnaires complet de toutes les années des Alliances françaises qui en ont la charge.

-Information accessible à travers la boîte d'outils : il contiendra l'information complémentaire qui sera mise à leur disposition en ligne, par exemple sur la situation actuelle des Alliances, sur les référentiels de démarche de qualité, les projets, entre autres (voir spécifications techniques).

¹¹ Le Délégué général représente la Fondation et coordonne les Alliances françaises dans un pays ou une zone géographique donnée Il est nommé par le Conseil d'Administration sur proposition de la Fondation Alliance française. Il existe actuellement 38 Délégués généraux.

•Administrateur : cet utilisateur est chargé de gérer l'information et la structure de la base de données.

-Il autorise la validation de nouveaux questionnaires qui seront remplis pour les Alliances françaises, des modifications des champs mal remplis ou le remplissage des champs vides non remplis par les Alliances.

-Il doit mettre en ligne les fiches remplies une fois validées qui seront accessibles de manière automatique pour tout le réseau.

-Seul l'administrateur sera chargé de la modification ou de la suppression des données de la base, par exemple, des fiches ; et de la acceptation d'un nouvel accès avec la création de noms d'utilisateurs et de mots de passe.

•Responsable des Alliances : le personnel qui travaille dans chaque Alliance française, laquelle constitue une partie du réseau, aura un accès à la base de donnée en ligne, et donc aux informations de chaque Alliance comme celles de questionnaires alimentés par les Alliances françaises.

-Ils pourront consulter le calendrier des événements et ajouter des autres événements, comme par exemple de dates anniversaire des Alliances, lesquelles seront, avant d'être en ligne, validées par l'administrateur de la base.

-Ils auront la possibilité de mettre à jour leur propre questionnaire dans la base des données actualisables, comme par exemple, le nom du nouveau directeur de l'Alliance.

-Ils peuvent, aussi, participer au forum en communiquant directement avec la Fondation, leur poser des questions, ou encore se communiquer avec les autres Alliances françaises.

•Membre de la Fondation Alliance française : tout le personnel la Fondation Alliance française aura un accès à l'information de toutes les données mais seulement un administrateur de la base sera chargé de la modérer et de la modifier.

-Ils auront accès à tous les questionnaires remplis sur la démarche qualité, les statuts, tous les demandes de professionnalisation, les questionnaires, toutes les personnes inscrits au concours de photo et les participants au colloque.

-Ils auront aussi un droit d'accès aux informations accessibles aux délégués et responsables des Alliances mais ils n'auront pas les droits supplémentaires réservés à l'administrateur.

3.2.1 Ajouts de nouvelles fonctionnalités à la base de données existante

Cette nouvelle évolution de la base de données actuelle doit permettre de stocker et faciliter la consultation des documents entre le réseau des Alliances et la Fondation. Les principales documents à partager sont : la démarche qualité, les statuts, la professionnalisation, les questionnaires des Alliances, le concours de photo et les inscriptions au colloque.

Tout les documents seront accessibles en ligne en fonction du type d'utilisateur, à travers la consultation en extranet de la base par intermédiaire d'un nom d'utilisateur et mot de passe.

D'accord aux besoins des utilisateurs et de la institutions, ce sont les nouvelles fonctionnalités a ajouter à la base de donnée existante:

La Plateforme

Les Éléments ici dessus seront ils ajoutées a la actuel Base de Données de la Fondation Alliance française.

Éléments à ajouter : pour la Plateforme de travail collaboratif en ligne.

- Extension de la base de données en MySQL : la base comprendra les options de recherche et exportation. De nouvelles options de recherche dans la base doivent permettre de faire des recherches simples mais aussi des recherches plus spécifiques, il doit être possible par exemple, de rechercher par différents types de formulaire : questionnaires, colloques, démarche qualité, etc.

-

- Comptabilité des Délégations généraux et de la Fondation Alliance française : ce type d'information contiendra la partie comptable des Alliances françaises qui pourra être consultable uniquement par un Délégué général. Alors, l'un des buts de la plateforme est faciliter la consultation d'information sur les Alliances à tout le réseau mais, cette information ne nous semble pas pertinente à mettre en ligne étant donné le peu de consultation à venir.

-

- Amplifier l'accès de la base aux réseaux des Alliances : mise à disposition de la

documentation technique, par exemple, les formulaires en ligne (questionnaires) ou toutes les Alliances auraient accès aux coordonnées généraux de chaque Alliance.

-

- Définir les paramètres dans le remplissage des questionnaires : afin d'éviter des erreurs de saisie et perdre du temps jusqu'au moment de la validation du questionnaire avec un droit d'accès par profils utilisateurs à travers d'une authentification. Cette définition va permettre de normaliser le remplissage en ligne de l'information, par exemple la saisie des questionnaires afin de minimiser les erreurs de saisie et par conséquent, pour réduire le travail de correction de ces erreurs.

-

- Nouveaux outils : de nouveaux outils seront ajoutées à la plateforme comme, par exemple, l'exportation de la base en format Excel, des questionnaires des Alliances ou encore la modification en ligne.

- Calendrier : cet outil permettra de rester informé sur les dates des principaux événements de la Fondation Alliance française. Il serait intéressant de le proposer en format récupérable sur Outlook ou Google Calendar pour les directives des Alliances.

- Salon Forum : le personnel de la Fondation Alliance française, comme tout le réseau des Alliances françaises dans le monde pourra partager l'information liée aux Alliances françaises, soit des importants événements comme une inauguration ou anniversaire d'une nouvelle Alliance française, pour des questions, etc...

Nous sommes encore en attente de réflexion sur la pertinence de ce salon de forum, puisque maintenant, il est possible aussi de partager d'information avec le réseau sociaux Facebook vers un grand nombre des Alliances françaises de tout le monde

- Boîte d'outils :

Barre de recherche avancée : il doit permettre de faire la recherche plus spécifique par type de document, par exemple, une recherche concernant le colloque ou bien sur des questionnaires par année.

- Exportation : cette partie est utilisée par tous les utilisateurs. Elle permet d'exporter soit le carnet d'adresses des présidents, directeurs, délégués et autres personnalités, soit la

base publique qui contient tous les coordonnées de toutes les Alliances, soit d'imprimer des étiquettes avec des coordonnées des Alliances françaises. Ces exports en Excel seront générés à partir des champs de la base de données, sous format PDF.

Point de réflexion :

- Sécurisation à travers de paramètres : l'accès doit être sécurisé car on offre un accès au système d'information de l'entreprise à travers l'identification de l'utilisateur.

-

- Choix de la charte graphique : il doit reprendre celui du site d'Internet de la Fondation Alliance française qui se trouve ici : <http://www.fondation-alliancefr.org/0-wp/>. (voir Charte graphique dans les annexes).

-

- Personnel en charge de la plateforme: réflexion de la personne ou personnes chargées de l'administration du site de la plateforme en ligne.

Fonctionnement de la plate forme de travail

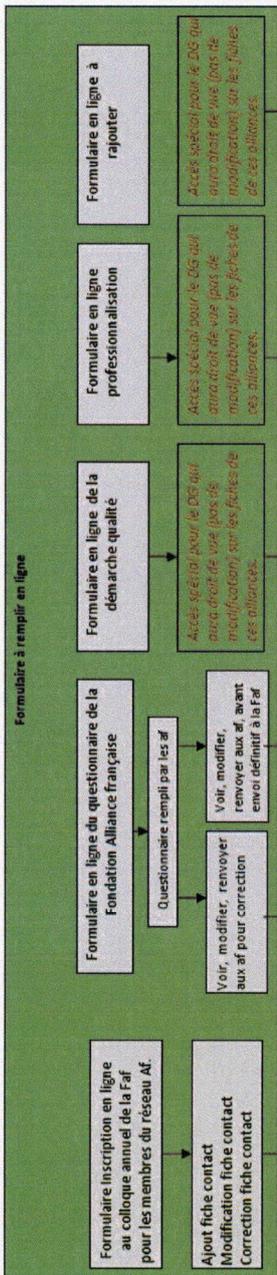
SITE INTRANET

Fiche de l'alliance française
Coordonnées de l'alliance, mise à jour en ligne
Fiche contact, mise à jour en ligne
...
Accès à partir de vos agendas perso, des sites des alliances et de vos agendas des alliances

Calendrier en ligne.
(Cloud computing)
Mettre à disposition en ligne et téléchargeable sur les calendriers en ligne perso, l'agenda de la Fondation.

Boîte à outils
Doc. à la disposition des AF
- Informations générales
- Communication
- Culturel
- Pédagogie
- Démarche qualité
- Projet européen
...
Mettre les documents lourds sur des serveurs externes

Mise à jour automatique de l'annuaire des alliances françaises en ligne sur le site de la Fondation alliance française

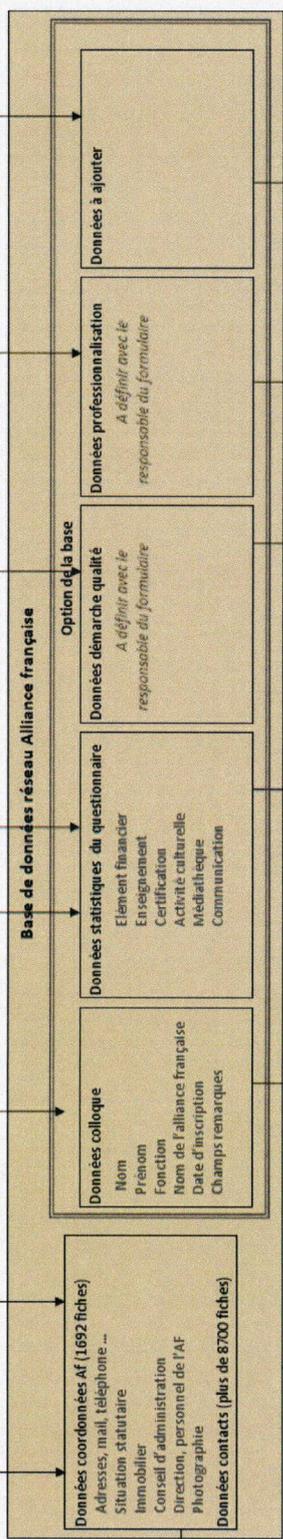


Modification, validation, suppression de fiches contacts par l'admin de la base

Validation définitive par l'admin de la base
Envoi d'une alerte au resp. de zone des validation du questionnaire

Validation de la fiche, par l'administrateur et droit accordé selon profil.

Validation de la fiche, par l'administrateur et droit accordé selon profil.



- Gestion de l'inscription au colloque
Visualisation des participants (format html)
Exportation tableau des participants (nom + coordonnées)
Exportation des badges des participants au colloque (mise en forme automatique, gabarit prêt à imprimer)
- Exportation (par statuts, zone et type de données)
Carnet d'adresse (courriels)
Base publique (coordonnées disponibles sur le site web)
Etiquettes (adresses postales)

- Imprimer les questionnaires
- Exportation des données statistiques du quest. au format tableau.
Par sous rubrique
Par zone géographique
- Visualisation des alliances ayant répondu au quest. (Donnée par année).
- Visualisation du taux de remplissage
- Exportation des identifiants et mots de passe.

Imprimer les formulaires en ligne
Exportation des données en Excel
Définir les accès

SITE INTERNET

BASE DE DONNEES EN INTRANET

3.2.1 Spécifications techniques

Les spécifications techniques à considérer dans l'amélioration de la Base de Données sont les suivants:

PHP/Mysql	<p>Cette solution est donc choisi, en plus puisque la dernière base de données, réalisée quelques temps avant avait, elle aussi, été réalisée en PHP/MySql et avait donné satisfaction. Elle permet d'associer une base de données ,à un navigateur tel que Internet Explorer ou Mozilla FireFox. Ainsi, à partir d'un navigateur, il est possible d'avoir accès à toutes les applications en PHP/MySql.</p> <p>Et, en plus, l'un comme l'autre sont gratuits, fiables, et très populaires.</p>
Images	<p>Il contiendra des images des façades de chaque Alliance française en format jpg avec une taille maximale de 1500 pixels lesquelles préciseront par l'effet double-clic ou loupe sur une photo l'agrandissement en pleine page.</p> <p>Les images pourront être agrandies par double clic sur l'image ou élément loupe sur celle-ci.</p>
Type de Police	<p>La police de caractère voulue par les délégués des zones est de type Times New Roman, tel que l'exemple ci-dessus de la partie principal de la Base de données.</p> <p>Une seule police sera retenue, mais deux autres seront définies comme solution de remplacement (type Arial, Verdana)</p>

<p>Taille de police</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Textes spécifiques : <p>Le texte</p> <p>Le texte associé au sous-menu sera de taille 12 dans le corps du site et les rubriques en gras.</p> <p>Le texte du menu aura la taille 14, sera en gras et en minuscules, avec la première lettre majuscule.</p> <p>Le texte du contenu sera écrit à la taille 10 avec la première lettre majuscule.</p>
<p>Cohérence</p>	<p>La base de données doit être cohérent avec l'identité de la Fondation Alliance française.</p> <p>Cette identité s'exprime principalement avec l'utilisation du colleur rouge, gris et blanche(voir la partie dessus nommée « couleurs »)</p>
<p>Logo</p>	<p>Le logo de actuel de l'institution est représenté sur le principe de la charte graphique du site web. Il se compose des trois couleurs:</p> <p>Rouge, noir et gris.</p> <p>L'image sera affiché en 150x145 pixels.</p>
	<p>La place du logo est définie dans la page d'accès a la base de données.</p>
<p>Couleurs</p>	<p>Les couleurs désirées qui doivent etre d'accord avec la charte graphique du site web sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Blanc, Pour le fond, l'arrière plan du site • Noir pour le logo et les grands titres • Rouge, pour les éléments de navigation : petite croix pour fermer la fenêtre, petite icône pour montrer une Alliance française, ainsi que pour le texte • Grise, Pour les boutons <p>Le bleu est une couleur indésirable pour le site.</p>

Voici les Codes RVB des couleurs à mettre selon la charte graphique:

- Rouge : #FF0000
- Noir : #000000
- Blanc : #FFFFFF
- Gris : #D5CDCD

CONCLUSION

Ce stage m'a permis de vivre une expérience forte et instructive. Aussi, j'ai pu mettre en avant mes compétences apprises pendant mes années d'études. De plus, les missions que j'ai réalisées vont me permettre d'enrichir aussi mon expérience professionnelle.

Faire un stage dans une institution reconnue dans tout le monde entier m'a aidé à mieux comprendre le fonctionnement organisationnel dans un réseau et les différents services offerts aux utilisateurs.

Le domaine d'activité qui m'a été proposé de découvrir au sein de ce stage ne correspond pas forcément à celui dans lequel je souhaiterais évoluer plus tard. (J'entreprends de devenir spécialiste en conception de projets multimédia). Cependant, le développement des technologies de traitement de l'information et de ses applications se situe en périphérie de ce qui m'intéresse plus, à savoir la création visuelle et numérique propre au multimédia.

Ces mois de stage sont passés aussi avec quelques difficultés, comme par exemple, l'insuffisante quantité de membres impliqués dans le projet.

L'équipe du projet a été confirmée pour deux personnes, le responsable du Service Administratif, et la responsable du service d'information Documentation et Archives. , le dernier, l'unique personne ayant les capacités professionnelles pour réaliser le projet de Base de Données ; avec mon appui comme stagiaire dans l'institution.

Au début, cela a été très difficile pour moi de comprendre les besoins et attentes de chaque membre de l'institution à cause de la méconnaissance organisationnelle de la Fondation., important pour moi, de m'informer sur ses fonctions, sur les activités de l'institution, les objectifs et type d'information qu'il existe pour pouvoir après mieux comprendre les besoins, et à la fois, pouvoir proposer d'autres idées sur la base de données.

En effet, lorsque l'on m'a présenté la mission que je devais réaliser, je me suis aperçu que jamais j'ai fait ce type de projet mais qu'il serait une bonne expérience pour moi et qu'il serait important d'avoir des compétences en conception de Bases de Données. Or, ma spécialisation tend plutôt à la conception des sites web. Mais cela m'a permis de chercher des programmes ou des plateformes interactives. En parallèle, je me suis auto formée à l'aide d'ouvrages.

Une autre difficulté pour moi la plus importante, a été l'indisponibilité des membres responsables du projet du site web surtout durant le troisième mois de stage à cause des congés de plusieurs membres de l'institution qui a rendu difficile le suivi du projet, spécialement par rapport aux rendez-vous programmés.

Un plus, l'arrêt maladie de la Responsable du Service de Information Communication et Archives et membre important de l'équipe du projet a forcé à arrêter le projet pendant 45 jours jusqu'à son retour. Il a été nécessaire de faire une reformulation du Plan du Travail pour l'impossibilité de finir dans les dates avant accordées.

Une des missions enrichissantes pour moi, a été d'étudier les outils informatiques déjà existants pour la Plateforme de Travail Collaboratif, entre eux, les logiciels libres, propriétaires, shareware et freeware et les différentes ressources numériques qui sont nommées « Cloud Computing »¹². J'ai donc dû réaliser une importante auto-formation, j'ai

¹² Le cloud computing, informatique en nuage ou infonuagique est un concept qui consiste à déporter sur des serveurs distants des traitements informatiques traditionnellement localisés sur des serveurs locaux ou sur le poste

donc pu beaucoup apprendre dans ce domaine afin de avoir une bonne base et mieux comprendre différents types d'outils qui m'ont aidé aussi dans l'approfondissement de mes connaissances acquises durant ma formation à l'université.

Et, en plus, comme étudiante étrangère, cette expérience m'a permis de prendre conscience que faire une stage dans une institution française avec une langue maternelle et culture différent a la mienne n'est pas un obstacle, mais qu'au contraire elle permet un partage de connaissances et cultures entre les membres d'une institution.

La plateforme de travail qui sera mise à disposition des membres va améliorer leurs conditions de travail, et par conséquent leur efficacité. En effet, si l'application qu'ils utilisent est facile d'accès et simple à comprendre, cela représente un gain de temps important, qui permettra d'être davantage à la disposition du réseau ou du personnel.

BILIOGRAPHIE

- **Alliance française.** *VADE-MECUM du Directeur.* Paris: s.n., 2010. 287 p.
- **CELAIA, Fabien.** *Quel SGBD choisir ?*, 2010, (page consultée le 03 juillet 2011) <<ftp://ftp-developpez.com/fadace/sqbdcmp/sqbdcmp.pdf>>
- **EL HADDARI, Rachid.** *PHP / Oracle & MySQL : interfacage*, 2006, (page consultée le 12 juillet 2011) <http://didier.deleglise.free.fr/php/mysql_oracle.htm>
- **ÉTIEVANT, Hugo.** *Comparatif des meilleurs outils de gestion de bases de données MySQL en PHP*, 2007, (page consultée le 30 juin 2011) <<http://php.developpez.com/comparatifs/admin-mysql/2004>>
-
- **Fondation Alliance française.** *Rapport d'Activités 2009.* Paris, Kubis Print, 2010. 56 p.
- **SCHNEPP, Anne.** *Le travail collaboratif en ligne*, 2010, (page consultée le 30 juin 2011) <http://issuu.com/anneschnepp/docs/le_travail_collaboratif_en_ligne_propre1>
- **LEVAN, Serge.** *Travail collaboratif : de quel travail parle-t-on ?*, 2011, (page consultée le 30 juin 2011) <<http://travailcollaboratif.typepad.com/>>
-
- **MySQL, The world's most popular open source database.** *Présentation du système de bases de données MySQL.* 2010, (page consultée le 18 juillet 2011) <<http://dev.mysql.com/doc/refman/5.0/fr/what-is.html>>

- MOHAMED, Mezred.** *Projet d'élaboration d'une base de données sous le serveur mysql, s.a.*, (page consultée le 27 juillet 2011) <http://www.omm.urv.cat/MEDARE/docs/Base_donnes_MySQL.pdf.>

- ROBINSON, Michael.** *Dictionnaire de technologie numérique : anglais-français, français-anglais : informatique, télécommunications, réseaux, électronique, multimédia, Internet.* Paris, Ellipses, 2004. 810 p.

- PANAS, Jean Christophe.** *Mise en place d'une plate-forme d'outils collaboratifs et d'encadrement pédagogique en ligne*, 2011, (page consultée le 15 juin 2011)<<http://www.fondation-itsrs.org/Rapport-d-activite-2010-2011-Mise.html>>

- GASPARD, Philippe.** *Travail collaboratif en ligne et évaluation des pratiques professionnelles: Modalités de conduite du projet*, 2008, (page consultée le 03 juillet 2011)<www.athos.asso.fr/IMG/pdf/Ch-Rouffach.pdf>

ANNEXES

- 1 - Alliances françaises dans le monde
- 2 - Organigramme de la Fondation Alliance française
- 3 - Conseil d'administration
- 4 - Étapes de réalisation du projet et calendrier envisagé
- 5 - Charte Graphique du site web de la Fondation Alliance française

ANNEXE

1

Le réseau international de l'Alliance française en 2008

Amérique du nord

- 2 pays
- 151 Alliances françaises
- 38 528 étudiants

Europe

- 32 pays
- 394 Alliances françaises
- 80 561 étudiants

- 135 pays

- 1 072 Alliances françaises

- 458 914 étudiants

Asie

- 26 pays
- 79 Alliances françaises
- 88 234 étudiants

Antilles et Caraïbe

- 14 pays
- 25 Alliances françaises
- 15 617 étudiants

Amérique latine

- 18 pays
- 249 Alliances françaises
- 148 333 étudiants

Afrique et Océan indien

- 37 pays
- 126 Alliances françaises
- 74 149 étudiants

Océanie

- 6 pays
- 48 Alliances françaises
- 13 492 étudiants

(Chiffres d'après l'étude réalisée sur l'année 2008)

ANNEXE

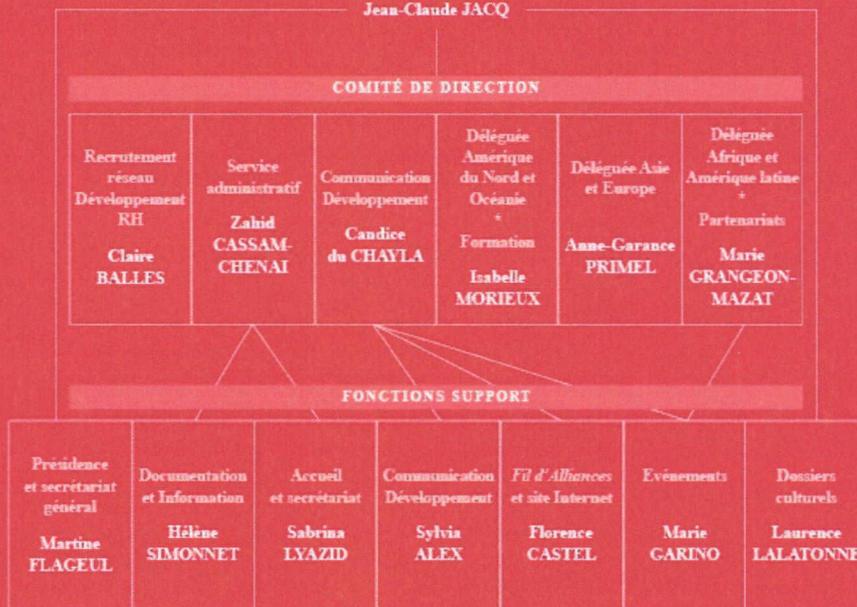
2

Organigramme de la Fondation

(septembre 2011)

Secrétaire général

Jean-Claude JACQ



Note : en 2010, le poste de Déleguée Afrique et Amérique latine était occupé par Pierre RIVRON.

ANNEXE

3

Composition du
CONSEIL D'ADMINISTRATION
au 31 mai 2011

1^{er} collège : Collège des fondateurs
M. Jean-Pierre de LAUNOIT, président de l'Alliance française de Paris Île-de-France
M. José Carlos GRUBISICH, président de l'Alliance française de São Paulo (Brésil)
M. Zaki NUSSEIBEH, président de l'Alliance française d'Abou Dabi
M. Pierre TARABBIA, président de l'Alliance française de Toulouse
2^{ème} collège : Collège des membres de droit
M. le ministre de l'Intérieur, de l'Outremer et des collectivités territoriales
M. le ministre des Affaires étrangères et européennes
M. le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (M. Abdou DIOUF)
Mme le secrétaire perpétuel de l'Académie française (Mme Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE)
3^{ème} collège : Collège des personnalités qualifiées
M. François BONNEMAIN, ancien président de TV5Monde
M. Erik ORSENNA, écrivain, académicien
M. Bernard PIVOT, journaliste
M. Jean-Luc SCHILLING, directeur général de société
4^{ème} collège : Collège des amis de l'Alliance française
M. le président du directoire du CIC (M. Michel LUCAS)
M. le président-directeur général de TOTAL (représenté par Mme Catherine FERRANT, directrice générale de la Fondation TOTAL)
M. le président-directeur général du CORDON BLEU (M. André COINTREAU)
M. Pierre MOUSSA, ancien président-directeur général du groupe Paribas

ANNEXE

4

Étapes de réalisation du projet

La réalisation du premier plan devait s'achever au mois septembre, mais pour les raisons évoquées dans la partie « Difficultés rencontrées » le délai est prolongé.

L'équipe projet se compose de deux personnes, Hélène Simonnet, Responsable du Service d'Information, Documentation et Archives et M. Zahid Cassam-Chenai responsable de la partie administrative avec l'appui de Janeth Vargas, stagiaire du Service d'Information, Documentation et Archives.

N	QUOI	QUI		QUAND		
		Responsables	N° Personnes	Début	Fin	Durée
1	<p>Début du projet</p> <p>Première réunion:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Définition, contenu et possibilité d'interactivité de la plateforme 	Équipe projet	3	23/05/2011	03/06/2011	10j
2	Premier proposition de structuration de base de données	Équipe projet	3	06/06/2011	10/06/2011	5j
3	<p>Avenant au cahier de charges</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rendez vous avec les Délégués des zones et Secrétaire général pour cibler les attentes. – Définition de paramètres a inclure: Définition finale de contenu et des technologies a employer (audio, vidéo, teste, visuel, graphiques, diaporama). – Bilan des informations collectées. – Recherche d'informations sur termes, – Recherche dans les différents types de logiciel, freewares, sharewares, libres et propriétaires. – Analyse des autres plateformes déjà existantes. 	Équipe projet / Délégués des zones / Secrétaire général	7	27/06/2011	15/07/11	15j
4	<ul style="list-style-type: none"> – Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. <p style="text-align: center;">Cahier de Charges</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 	Équipe projet	3	18/07/2011	22/07/2011	5j

5	– Réflexion sur le serveur et administration de la base.	Équipe projet	3	25/07/2011	06/08/2011	10j
6	– Prise de contact avec des prestataires potentiels et rendez-vous avec eux afin de connaître leurs prestations. – Analyser et tester des logiciels. – Retour Cahier de charges: Premier version. Prise de notes sur les remarques. – Création d'un maquette : Squelette du site. Organisation du contenu, structure et ergonomie de l'interface.	Équipe projet	3	12/09/2011	23/09/2011	10j
7	– Préparation du Cahier des charges. Deuxième version	Équipe projet	3	26/09/2011	07/10/2011	10j
8	– Présentation définitive et validation du Cahier de charges pour le Secrétaire générale de la Fondation Alliance française. – Présentation du projet aux / Délégués des zones lors d'une réunion	Équipe projet / Secrétaire Général / Délégués des zones	7	10/10/2011	14/10/2011	5j
9	– Choix du prestataire qui sera chargé de la création de la base.	Équipe projet / Secrétaire Général /	4	17/10/2011	28/10/2011	10j
10	Mis en production du projet avec le prestataire.	Équipe projet	3	31/10/2011	04/11/2011	5j

Calendrier envisagé

Mise en ligne	<p>La mise en marche de la plateforme est prévue pour le mois de janvier 2012. Elle contiendra alors toutes les fonctionnalités précédemment qui seront définies dans le cahier de charges.</p> <p>Le diagramme de Gantt du projet se trouve ci-dessous :</p>
----------------------	---

N°	Nom de la Tache	Mai	Juin	Juillet		Aout	Septembre	octobre		Novembre
1	Début du projet Première réunion: Définition, contenu et possibilité d'interactivité de la plateforme.	03/06/2011	10/06/11	15/07/2011	22/07/2011	06/08/2011	23/09/2011	07/10/2011	28/10/11	04/11/2011
2	Premier proposition de structuration de base de données									
3	Avenant au cahier de charges Rendez vous avec les Déléguées des zones et Secrétaire Général et Définition de paramètres a inclure									
4	Compte rendu de la réunion et réalisation du Cahier de Charges									
5	Réflexion sur le serveur et administration de la base.									
6	Prise de contact avec des prestataires, premier version du Cahier de charges.									
7	Préparation du Cahier des charges. Deuxième version									
8	Présentation définitive et validation du Cahier de charges.									
9	Choix du prestataire qui sera chargé de la création de la base.									
10	Mis en production du projet avec le prestataire.									

ANNEXE

5

Charte
Graphique Alliance Française



Alliance Française

Charte Graphique Alliance Française

a : le bas de casse Bodoni Roman a été choisi pour ses formes généreuses, ses pleins et déliés rappelant l'écriture manuscrite. Le Roman donne à la lettre une stabilité et une assise.

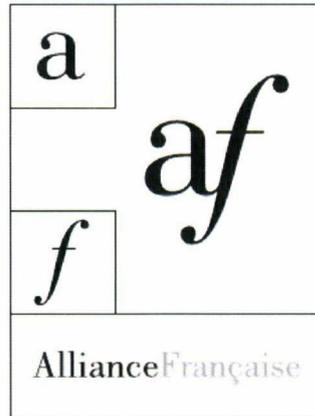
f : le bas de casse Bodoni italique a été choisi pour l'élégance de son tracé et la finesse de son dessin. L'italique apporte une dimension dynamique et compense l'assise du «a» par sa légèreté aérienne. Les deux points à chaque extrémité semblent joints par une ligature fédératrice.

Alliance Française : Bodoni Roman
Les deux termes sont composés en majuscule/minuscules, ce qui permet de supprimer l'espace sans perturber l'autonomie de chaque mot et la lecture. On accentue ainsi l'alliance des deux mots. Une autre lecture, créée par le niveau de gris, permet d'insister visuellement sur le terme «Alliance».

Le vernier symbolise l'organisation et la structure créant un contraste graphique et sémantique avec la spirale.

L'assemblage complet n'est pas le logo de l'Alliance Française. C'est un habillage qui enrichit le discours graphique pour plus de personnalité et accentuer les réflexes de mémorisation.

Le logo officiel de l'Alliance Française se compose de deux couleurs : **Rouge** (pantone 186 ou CMYK = 5-100-70-0) + **noir**.
Le mot «Française» = 40 % de noir.
Le logo est à utiliser impérativement dans ces deux couleurs sur tous les documents de charte institutionnelle.



Charte
Graphique Alliance Française

